

Réf: Dossier N° : 58226

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ARC-EN-CIEL JLK SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE
CARREFOUR PRIERE, 01 BP 12177 ABJ 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 12 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARC-EN-CIEL JLK SARL » .

Objet: Travaux publics et promotion immobilière, tous travaux de bâtiment, construction et entretien de bâtiments, aménagements fonciers, assainissement et environnement, commerce général, négoce, import-export, exportation de matières premières agricoles, exploitation de tous produits miniers et / ou minéraliers, agriculture en général.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 8è TRANCHE CARREFOUR PRIERE, 01 BP 12177 ABJ 01

GERANT: Monsieur KOUADIO KOUAKOU JEAN CLAUDE .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32297 du 12/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28862 du 12/12/2018

